2023- n°17

Juillet 2023

MAIRIE DE PEZENS

Bulletin municipal

LA VIE PEZENOISE

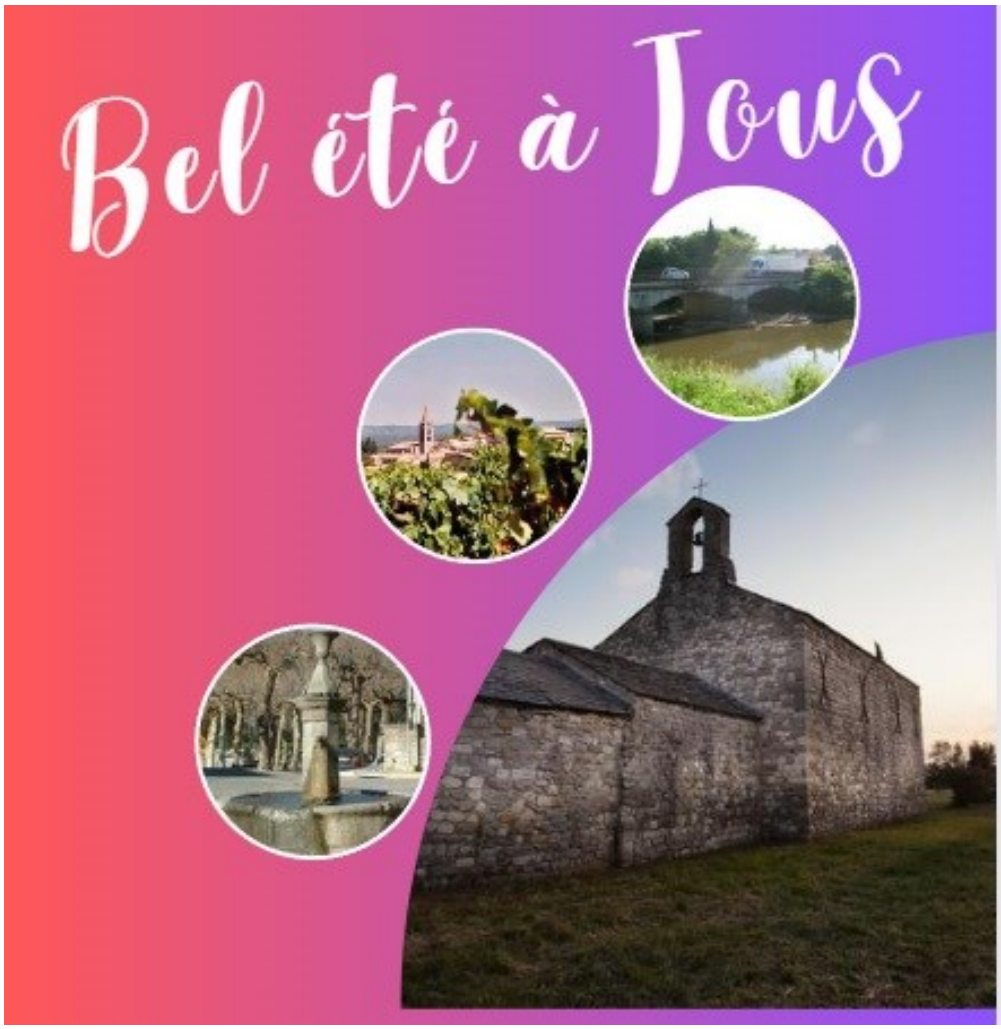

18, avenue de l'Europe
11170 PEZENS

04.68.24.50.00

mairie.pezens@wanadoo.fr

Mairie de Pezens
www.pezens.fr

Village de Pezens

Dans ce numéro :

Editorial	1
La Route RD 6113	2-3
Révision du PLU	4-5
Les terrasses du Fresquel	5-6
Rubrique des Adjoints	7-10
Rubrique pratique	11-15
Vie Associative	16-26
Manifestations estivales	27

PROFITONS D'UN BEL ÉTÉ !

Chères Pezénoises, Chers Pezénois,

Nous avons traversé une période hivernale marquée par une augmentation irraisonnée du prix de l'énergie. Cette situation inédite nous a demandé de nombreux sacrifices et je tiens à vous remercier sincèrement pour votre compréhension.
Le monde change très vite, il est impératif de s'adapter et d'entrevoir d'autres façons de fonctionner avec un plus grand respect de nos ressources et un perpétuel souci de les économiser. C'est ainsi que nous préserverons cette belle terre qui est notre bien commun.

Malgré des températures raisonnables, notre département de l'Aude connaît aujourd'hui un niveau de sécheresse préoccupant. Si nous souhaitons retrouver à l'automne une situation proche de la normale, il est tout aussi impératif d'avoir une gestion fine de l'eau afin que nos populations, les activités touristiques, économiques, et l'agriculture puissent partager cette ressource naturelle. De ce fait, tout comme nous le faisons dès à présent dans notre gestion communale, je vous encourage à une utilisation modérée et respectueuse de l'eau. Toutefois, étant d'un naturel optimiste, je fais partie de ceux qui pensent que cette situation est exceptionnelle et que la nature reprendra ses droits.

Au mois d'avril dernier, nous avons voté notre budget communal. Pour la neuvième année consécutive, il n'y aura aucune augmentation des taux de fiscalité locale.

En revanche, c'est dans un contexte de recettes fiscales amoindries que nous avons élaboré ce budget avec une capacité d'investissement constante.
L'équipe municipale est à l'écoute de vos attentes pour améliorer le cadre de vie de chacun, tout en gérant au mieux nos obligations financières.
Sur ce sujet, une réflexion est en cours concernant nos immobilisations et nos réserves foncières trop nombreuses. La majorité d'entre elles coûtent de l'argent sans faire partie de quelconques projets à moyen ou long terme. Un des exemples est la garrigue que nous possédons sur la commune de Moussoulens. Méconnue de la majorité des habitants de notre village, elle nécessite une vigilance et un entretien accrue. De plus, le risque d'incendie est un réel souci.

L'arrivée de l'été et des beaux jours se conjuguent souvent avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et rassemblements. Aussi, je remercie du fond du cœur tous nos bénévoles sans qui rien ne serait pareil. Grâce à leur investissement, les prochaines semaines seront jalonnées de plusieurs moments festifs : fête locale, manifestations du centre équestre, soirées de fin de saison sportive, fête des écoles, zumba party, fête du melon… Autant de moments où j'espère avoir le bonheur de vous retrouver nombreux, de vous rencontrer, d'échanger et ainsi de perpétuer ce lien social si cher à notre village.

Dans cette attente, profitons du bonheur de vivre à Pezens.

Avec tout mon engagement,

Philippe Fau

LA ROUTE RD 6113

La Route Départementale 6113 est l'ancienne route nationale 113 qui reliait Marseille à Bordeaux.
Le décret du 05 décembre 2005 déclassa cette route et sa gestion sur la partie audoise fut confiée au Conseil Départemental.

Hormis l'autoroute A61, c'est la voie routière structurante de l'Ouest de notre département.
Classée « voie à grande circulation », plus de 20 000 véhicules traversent chaque jour notre village. Les week-ends d'été, cette moyenne dépasse les 60 000 véhicules/jour. Le pourcentage de poids lourds qui la pratiquent est de plus en plus important. Par ailleurs, c'est la principale voie de dégagement en cas d'accident de l'autoroute A61, ce qui arrive fréquemment.

Il y a quatre ans, nous avons engagé une étude pour l'aménagement de cette traversée particulièrement triste et hautement accidentogène.

Au départ, cette étude se limitait au remplacement des feux tricolores par des plateaux traversants.
Après concertation avec les différents intervenants que sont l'Etat et le Conseil Départemental, nous avons pris la décision de réaliser un projet global et hautement environnemental.
Par conséquent, c'est une modification totale de cette voie depuis l'entrée Est côté Carcassonne jusqu'à l'Ouest au pont sur le Fresquel à laquelle nous allons procéder.

Ce projet est novateur techniquement :

Nous supprimerons les feux tricolores au centre de la commune pour fluidifier le trafic tout en diminuant la vitesse. Un grand plateau traversant donnera accès aux parties Nord et Sud du village, mais également au secteur Cabardès et Malepère via les routes D35 et D48.

Nous modifierons et agrandirons les trottoirs sur toute la traversée pour faciliter en particulier le déplacement des personnes à mobilité réduite.
Nous respecterons par ailleurs les différentes réglementations permettant le passage des convois exceptionnels.

Ce projet est novateur par sa haute valeur environnementale :

Soucieux de valoriser l'aménagement paysager de cette route, nous engagerons une étude en faveur de la végétalisation de ses abords.

Concilier le besoin de se déplacer et la reconquête de la biodiversité est pour nous une véritable préoccupation.

Cette étude paysagère intègrera un grand nombre d'espaces verts, de jardinières, de treillis en pied de façades, … afin de rendre la traversée de Pezens plus fonctionnelle, écologique et colorée.

Notre ambition : opérer une transformation progressive et durable de cet axe.

LA ROUTE RD 6113

Ce projet est vital pour notre commune :

L'état vieillissant de la RD 6113 n'est plus en adéquation aujourd'hui avec l'attractivité grandissante de Pezens qui concentre un grand nombre de services.

Ce projet est pensé par notre équipe municipale depuis trois ans et repose sur plusieurs tranches de subventions qui nous permettent un plan de financement qui ne grèvera qu'à la marge les finances de la commune.

Les travaux seront étalés sur quatre à six mois et la gêne à cette occasion ne sera que très temporaire en regard du mieux vivre qu'amèneront ces futurs aménagements.

Nous pouvons raisonnablement espérer un début des travaux courant 2024.

PF

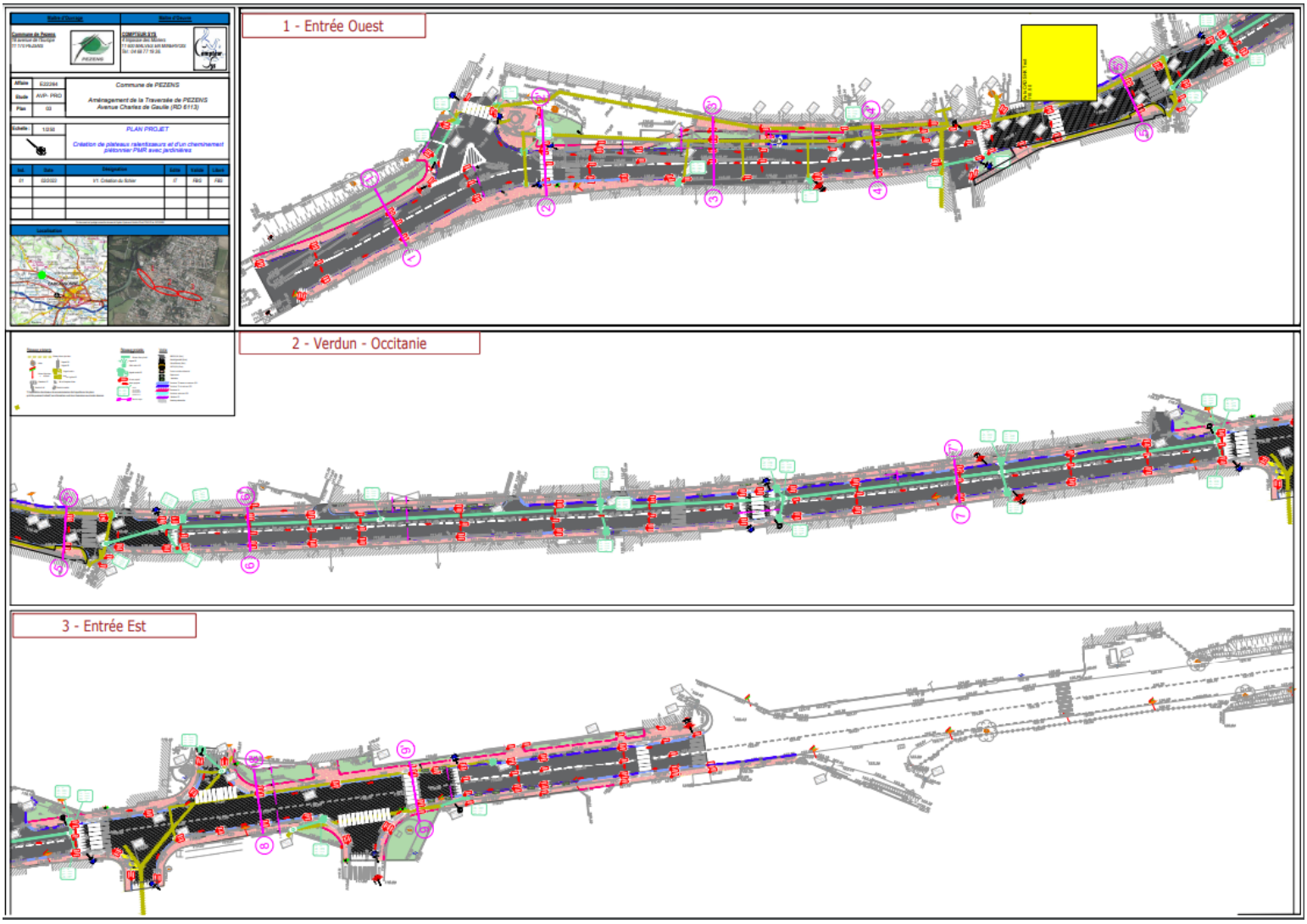

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Notre révision du Plan Local d'Urbanisme a commencé en 2016, il y a près de 8 ans.
Trois axes principaux suivis d'orientations ont été retenus dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

- **Repenser le village en terme de cohérence**

L'objectif général du projet de territoire de Pezens est de penser l'urbanisme en termes de cohérence et d'unité. Priorité est donnée à l'esprit de village, qui doit être cultivé et conforté. Les choix d'urbanisme visent ainsi à renforcer les liens sociaux tout en œuvrant en faveur de la cohésion recherchée.

- **Défendre la qualité du cadre de vie**

Pezens offre à ses habitants un cadre de vie de grande qualité, à proximité de Carcassonne. C'est un facteur essentiel de son attractivité, qui crée une pression foncière susceptible de banaliser les paysages. La mise en place d'une politique conservatoire est donc un axe majeur du projet communal qui répond aux enjeux architecturaux et patrimoniaux.

- **Asseoir et développer la vitalité économique de la commune**

Toujours dans l'objectif d'enrichir la réalité sociale et la vitalité de la commune, le projet vise un développement économique axé sur la proximité et la valorisation des ressources du territoire, que ce soit par l'évolution d'activités existantes ou par le développement de nouveaux leviers.

<u>Projet arrêté par délibération du 20/03/2023</u>

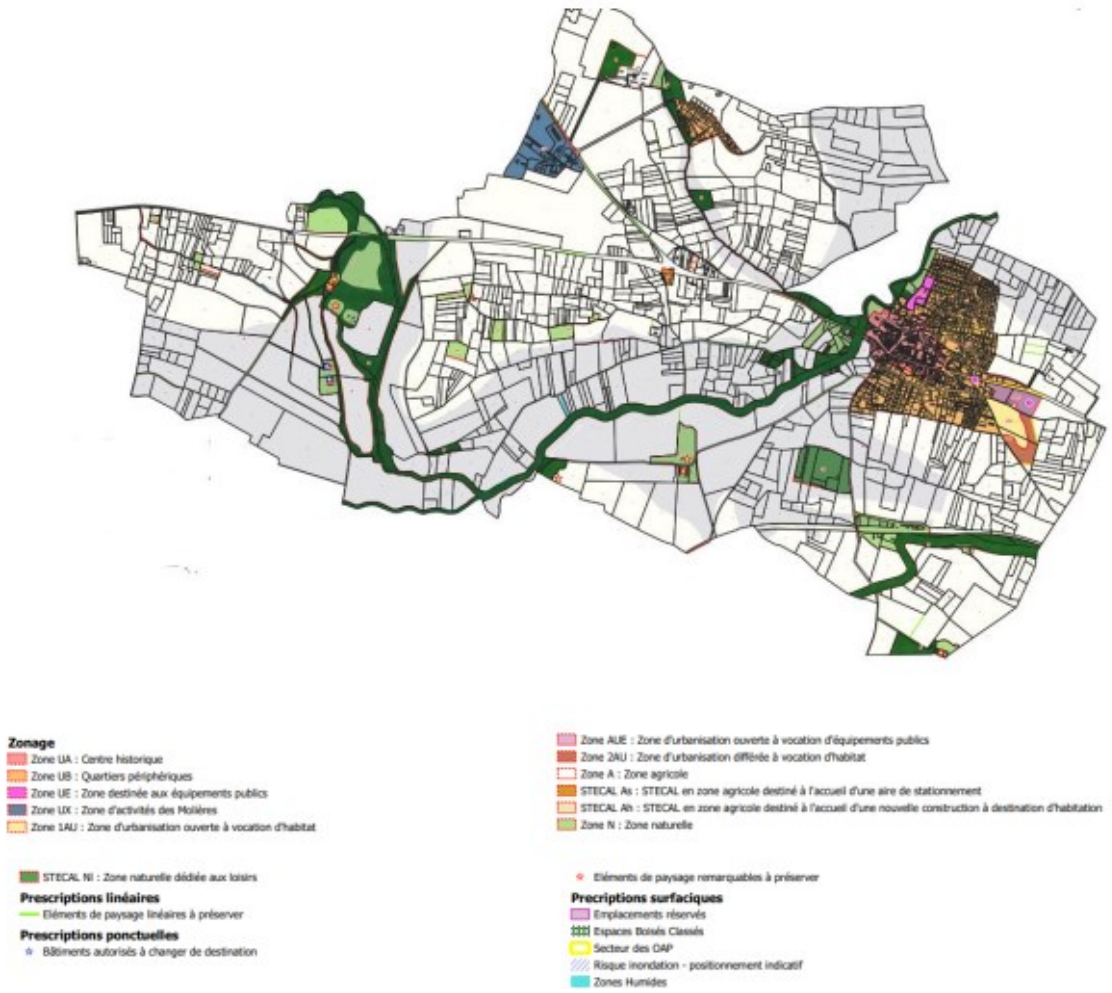

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Après de multiples réunions et rencontres avec les différents intervenants que sont les personnes publiques associées, notre document a été présenté le mois dernier devant la «Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Aude». Cette étape cruciale a débouché sur un avis favorable à la quasi-unanimité, démontrant le sérieux du travail accompli par l'équipe municipale.

Une enquête publique débutera fin septembre pour une durée d'un mois. Elle permettra à chacun de donner son avis et faire part de ses remarques.

Le commissaire enquêteur rendra ensuite ses conclusions, que nous étudierons, toujours en collaboration avec les différents services.

Le document définitif sera soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet dans le courant du premier semestre 2024.

La perspective de validation de notre Plan Local d'Urbanisme est la conséquence d'un travail de longue haleine pour lequel je tiens à féliciter le conseil municipal, en particulier mes adjoints, mais également mon personnel administratif et notre bureau d'étude.

PF

LES TERRASSES DU FRESQUEL

Le lotissement «Les Terrasses du Fresquel» se situe dans la continuité du centre bourg de notre commune, au Nord des écoles. Il se compose aujourd'hui principalement de maisons individuelles inachevées en état de friche, d'une voirie abandonnée et de terrains envahis par la végétation. Seuls trois lots sont actuellement occupés par des propriétaires qui ont mené à termes leurs projets de maisons.

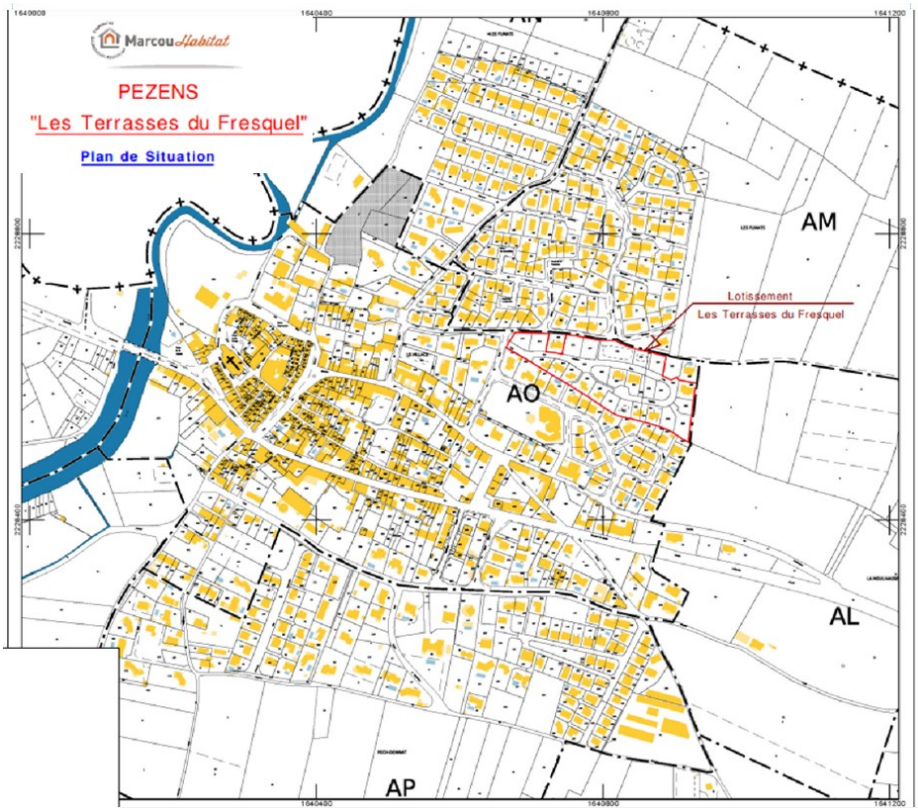

En 2005, la société Pierce et Elliot avait déposé un permis d'aménager pour ce lotissement de 27 lots et 3 lots annexes composés de réseaux et bassin.

Il s'agissait essentiellement de construire sur une surface de 3 hectares des maisons individuelles avec piscines, à destination de clients étrangers, pour la plupart britanniques et hollandais.

En dépit de la commercialisation de l'ensemble des lots, l'opération fut abandonnée en cours de chantier suite à une défaillance financière du lotisseur.

LES TERRASSES DU FRESQUEL

Depuis plus de dix années, et malgré l'engagement de procédures judiciaires, le lotissement est resté à l'abandon. Bien que ce lotissement « fantôme » soit privé, la commune a décidé de réagir pour trouver une solution.

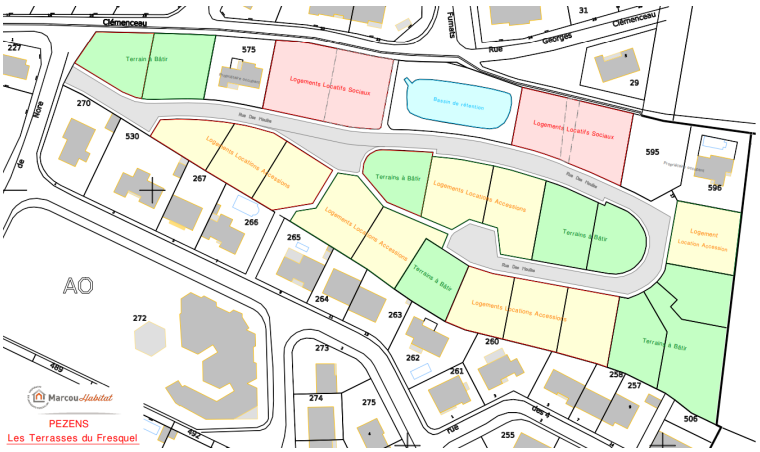

Notre devoir étant d'assurer coûte que coûte la sécurité et le bien-être de notre population, nous avons acquis la maitrise foncière de ce lieu, malgré un investissement imprévu conséquent pour une commune de notre dimension

En 2020, nous avons sollicité les services de l'état et en particulier l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. L'objectif était d'unir nos efforts pour résoudre ce problème de lotissement à l'abandon, et pour lequel les ressources de la commune étaient limitées.
Les réunions se sont enchainées, efficaces et structurées, dans le cadre d'une collaboration exemplaire dans tous les domaines.

La commune a par la suite sollicité l'intervention de Marcou Habitat dans le cadre d'une mission d'aménagement et d'étude de faisabilité. Cet aménageur a par ailleurs été retenu au titre de l'aide au recyclage foncier dans le cadre de sa candidature au Fonds Friches. Marcou Habitat assurera l'entière maîtrise d'ouvrage et notamment la réhabilitation du lotissement avec une mise aux normes des voiries et réseaux. Cet aménagement comprendra : la démolition des constructions abandonnées, la remise en état des voiries et la reprise de l'ensemble des réseaux enterrés.

Les parcelles ainsi réhabilitées permettront la réalisation d'un projet intergénérationnel de mixité sociale en regroupant des logements locatifs sociaux à destination des séniors, des habitations individuelles en location accession et des parcelles à bâtir.

P.F

RUBRIQUE DES ADJOINTS

Valérie GARCIA, Adjointe déléguée aux associations et à la communication

Participant à toutes les assemblées générales des associations, une question revient assez régulièrement : « où est la relève ?».
Il s'avère que le Covid a énormément impacté nos associations. Ce constat est également vérifié au niveau national. Les gens ont pris d'autres habitudes pendant le confinement qui se ressentent au sein des différentes associations.
Malgré tout, les pezénoises et pezénois sont solidaires et sensibles aux liens sociaux, ce qui permet actuellement aux associations de fonctionner correctement.
Toutefois, n'hésitez pas, si vous le souhaitez, à vous investir et partager des moments de convivialité auprès des différentes associations de la commune. C'est peut-être pour certains le moment de vous engager afin de faire perdurer cette belle ambiance et bon vivre à Pezens.
Nous renouvelons nos remerciements à tous les bénévoles investis dans les différentes associations, nous ne le répéterons jamais assez. Le conseil municipal sera toujours à vos côtés pour vous aider. *Nous invitons chaleureusement la population à participer aux différentes manifestations qui sont proposées par les associations*.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

L'ACCA : Le bureau a été renouvelé. Monsieur Jean-Claude ROUGER reste président. Un grand merci à messieurs Alain ROUGER et Alain PAGES, qui se sont retirés, pour tout ce qu'ils ont pu apporter à cette association et bienvenue à messieurs Olivier DIVIEZ et Lionel MELET.

LES ANCIENS COMBATTANTS : Le bureau a été renouvelé presque dans sa totalité. Un grand merci à messieurs Alain VAISSIERE, Maurice RAMBOUL pour l'ensemble de leur œuvre au sein de cette association. Monsieur Frédéric DUFOUR, qui occupait la fonction de secrétaire, devient président, monsieur Olivier BOUQUET trésorier et monsieur Franck COUTERIE secrétaire.
Bienvenue à eux.

LE REVEIL PEZENOIS : Cette belle association a tiré sa révérence, car les membres vieillissants n'ont pas trouvé de relève. Nous les remercions énormément d'avoir toujours été à nos côtés lors des cérémonies commémoratives.

LE COMITE DES FÊTES : Le bureau a été renouvelé presque dans sa totalité. Un grand merci à madame Josette CARLOTTI qui a œuvré durant tant d'années sans compter, à la tête du Comité des Fêtes. Elle devient Présidente d'honneur. Les nouveaux Co-présidents sont madame Lucie RIBES et monsieur Rémy ALEGRI. Madame Léa RIBES secrétaire et madame Amandine NOVELLO, trésorière-adjointe.

LE CLUB DE L'AMITIE : Le bureau a été renouvelé dans sa totalité. Bienvenue à monsieur André GUIRAUD, nouveau membre.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

RETR'OPEL Club du Sud : Cette association dont le siège social a élu domicile sur la commune de Pezens. Bienvenue aux membres du bureau. Monsieur Laurent FUSI président, monsieur Ludovic DUFOUR vice-président, monsieur Sébastien CANARIAS trésorier et madame Morgane DUFOUR secrétaire. Cette association a pour but de réunir les amateurs d'Opel anciennes depuis les origines jusqu'aux modèles plus fabriqués, de favoriser leur restauration et leur conservation.

LES AMIS DE PAUL THOMASSIN : Bienvenue aux membres du bureau. Monsieur Christian BOURREL président, monsieur Jean DIVIEZ vice-président, monsieur Didier CAMBON trésorier et monsieur Pierre FERRAND secrétaire. Cette association a pour but de faire connaître et promouvoir l'œuvre de Paul THOMASSIN, par les moyens de l'information, l'organisation de manifestations d'expositions, l'établissement et la diffusion de supports, d'articles de presse et de tous documents appropriés.

A l'approche de l'été, nous vous souhaitons à tous un bel été et d'agréables vacances.

RUBRIQUE DES ADJOINTS

Nicolas VIEU, Adjoint délégué aux travaux, à la propreté et à l'embellissement du village

Pezénoises, Pezénois,

Alors que la période estivale s'installe, le Conseil Municipal tenait à vous informer qu'au regard de la situation météorologique et climatique, nous sommes dans la nécessité de changer nos habitudes et notre mode de fonctionnement quant à l'entretien et à l'embellissement de notre beau village.

En effet, afin de préserver cette ressource si précieuse qu'est devenue l'eau, le Conseil Municipal a décidé de ne pas fleurir les jardinières cette année. Le niveau des nappes phréatiques étant au plus bas, il est de notre responsabilité de réagir afin de ne pas assécher définitivement ces réserves d'eau qui sont essentielles à notre approvisionnement en eau douce.

Il n'y aura donc aucune nouvelle plantation de fleurs cette année mais nous continuerons à nous occuper des massifs existants en réinventant une nouvelle façon de fonctionner.

Le Conseil Municipal tient à remercier les services techniques pour leur dévouement journalier. Ils apportent en continu leur aide aux associations (préparation des vide-greniers, fête du melon, fête locale), et contribuent à l'entretien du village grâce notamment au désherbage des rues, du cimetière, au nettoiement régulier, aux travaux dans écoles…..

Leurs tâches sont multiples et accomplies avec sérieux et application. Merci à eux.

Nous vous souhaitons un bel été.

Christine ROGER, Adjointe déléguée aux affaires sociales

Trop peu de personnes de plus de 70 ans ou vulnérables sont inscrites sur le registre communal "plan canicule".

Notre objectif consiste à rappeler aux personnes de notre commune, les gestes à tenir pour affronter les fortes chaleurs.

L'été dernier a été marqué par un nombre historiquement élevé de vagues de chaleur.

Plus de 1500 records locaux de chaleur ont été battus en 2022 et 93 départements ont été contraints à un moment ou un autre de prendre des mesures de restriction d'eau.

Les personnes inscrites sur notre registre communal du plan canicule reçoivent au début de l'été, à leur domicile, la visite des membres du CCAS, qui offrent un brumisateur ainsi que le fascicule des recommandations à tenir lors des fortes chaleurs. Elles bénéficient également d'un appel téléphonique qui permet de prendre des nouvelles et prodiguer,éventuellement, des conseils.

Christine ROGER, Adjointe déléguée aux affaires sociales

N'hésitez pas à vous inscrire et à retourner le bulletin en Mairie.

Toute l'équipe du CCAS de Pezens vous souhaite un bel et "frais" été.

REGISTRE : PLAN CANICULE

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE

NOM - Prénom : _____

Date de naissance : / / N° de téléphone : _____

Souhaitez-vous figurer dans le fichier « PLAN CANICULE » ☐ OUI ☐NON

Situation de famille : ☐ Vous vivez SEUL ☐Vous vivez EN COUPLE

FAMILLE

Famille à proximité : ☐ OUI ☐ NON

NOM - Prénom : _____

N° de téléphone : _____

PERSONNE A PREVENIR EN PRIORITE

Qualité : ☐ Famille ☐ Ami ☐ Voisin

NOM - Prénom : _____

N° de téléphone : _____

Séverine TURQ, Adjointe déléguée à l'éducation et à l'écologie

Les belles journées ensoleillées arrivent. Pour limiter, dès cette année, l'augmentation de température dans la cantine scolaire, des films ont été posés aux fenêtres des cuisines et de la salle de repas ainsi que des moustiquaires cela permettra d'ouvrir certaines fenêtres et donc de ventiler plus efficacement, tout en respectant les obligations d'hygiène.

Côté assiette, les enfants peuvent manger des repas préparés par nos agents avec de plus en plus de produits labellisés (AOP, IGP, MSC, HVE, BIO, LABEL ROUGE).
Stéphanie a participé au programme lancé par Agrilocal sur une semaine complète.
Nous vous rappelons que l'inscription de vos enfants à la cantine doit se faire impérativement avant le 25 de chaque mois.

Dans la continuité de l'installation du potager dans la cour de l'école élémentaire : un composteur a été installé dans la cour pour que les déchets du potager ou que le trognon de pomme du goûter y soient mis. Les élèves et les enseignants ont reçu une formation, en amont de l'installation, par le Covaldem.

Un récupérateur d'eau de pluie a été installé par nos techniques, pour arroser les plantations des enfants, tout en économisant l'eau potable.

Cette réduction de consommation d'eau est également voulue sur l'ensemble des bâtiments communaux, et se fait par la pose de mousseurs sur les robinets, obtenus gratuitement dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et du dispositif des certificats d'économies d'énergies.

Les élèves de CM2 quittent nos bancs d'école pour rejoindre le collège.
Pour les féliciter de leur travail et réussite, l'équipe municipale est ravie de leur avoir remis une calculatrice le 27 juin à l'occasion de la fête de l'école, après avoir écouté les chants des classes de maternelle et élémentaire, devant un auditoire conquis.

Ces mêmes élèves ont également reçu un diplôme de prévention routière. Cette formation a été dispensée par Lionel, notre policier municipal, totalement investi dans ce projet. Son objectif est de contribuer à rendre progressivement les enfants autonomes dans leurs déplacements (piétons, passagers, vélo, …).
Concernant la prévention routière, les autres classes de l'élémentaire ne sont pas en reste, car chacune reçoit cette formation par étape.
Le petit plus est que souvent nos petits deviennent eux-mêmes des ambassadeurs auprès de leur famille. La sécurité sur les trottoirs et la route est primordiale pour tous. Bravo les enfants !

Avant de penser à la rentrée de septembre, je vous souhaite de profiter de l'été et de prendre soin les uns des autres.

Bonnes vacances à tous.

Soutenons l'agriculture de notre commune pour favoriser la production de produits locaux !

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo, notre commune, est accompagnée par l'association Terre de Liens et par l'Adear. Les objectifs généraux sont les suivants :

• Améliorer la connaissance du foncier agricole de la commune

• Rendre accessible des données sur le foncier agricole dans le respect du règlement général de protection des données (RGPD)

• Améliorer l'accueil des personnes souhaitant s'installer en agriculture sur le territoire.

Une sortie « terrain », ouverte à toutes personnes motivées, a donc été organisée le 26 avril, pour repérer des parcelles en friche et des terres agricoles à préserver.

INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions pour le transport scolaire 2023/2024 sont ouvertes.
2 abonnements au choix :

1. Nouveauté 2023 : **NaviPlus+** : voyages en illimité tous les jours y compris pendant les vacances et le samedi. Titre valable du 01/09/2023 au 31/08/2024. Tarif : 60€.
2. **NaviSchool** : 2 voyages par jour du lundi au vendredi en période scolaire uniquement. Tarif : gratuit + 10€ de frais de dossier.

Inscriptions en ligne jusqu'au 27 août 2023 : rendez-vous sur https://rtca.carcassonne-agglo.fr/transport-scolaire/

1. Renouvellement : cliquez sur renouvellement, connectez-vous grâce à votre identifiant et mot de passe puis laissez-vous guider.

2. Première inscription : cliquez sur nouvel inscrit puis laissez-vous guider. Précision : une demande d'inscription est à réaliser pour chaque enfant.

Les modalités d'inscription sont identiques pour les 2 abonnements : NaviPlus+ et NaviSchool.

Le paiement devra être effectué pendant la période d'inscription. Ce paiement conditionne l'envoi ou le rechargement de la carte de transport de votre enfant pour l'année à venir.

Les modes de paiement sont les suivants :

- **En ligne. Privilégiez le paiement en ligne !** Il sera possible d'effectuer le paiement, sous réserve que votre dossier soit complet, dans l'onglet « paiement » une fois connecté avec votre identifiant et mot de passe.
- **Par chèque**. Une fois le formulaire en ligne complété, vous avez la possibilité d'adresser un chèque à l'ordre de la RTCA, RTCA – Service Transport Scolaire – Rue Nicolas Cugnot ZI L'Estagnol– 11000 Carcassonne. *Nom et prénom de(s) enfant(s) à inscrire au dos du chèque.*
- **En espèces.** Une fois l'inscription en ligne réalisée, vous avez la possibilité de payer les frais directement auprès de l'Agence Commerciale située au 30 rue Georges Brassens à Carcassonne, en faisant l'appoint.

INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'effectuera le lundi 4 septembre 2023 à 08h50.

Les inscriptions à la cantine se font EN LIGNE sur le portail parents :

https://parents.logiciel-enfance.fr/pezens

RESERVATIONS A FAIRE AVANT LE 25 DU MOIS, PRECEDENT LA PRISE DES REPAS.

MAIRIE

A compter du 10 juillet et jusqu'au 1er septembre 2023,

les horaires du secrétariat de la mairie

passent aux heures d'été :

Ouverture du lundi au jeudi de :

7h00 à 17h30 sans interruption

et le vendredi de : 7h00 à 14h00

A compter du 4 septembre 2023 :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

de 8h15 à 12h30—et de 13h00 à 17h30

et le vendredi 8h15 à 12h30—et de 13h00 à 16h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale sera donc ouverte :

Pendant l'été, du 10 juillet au 1er septembre

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 7h30 à 13h30

A compter du 4 septembre 2023 :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 16h30

et le vendredi

de 09h00 à 12h00

INFORMATION NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'arriver ou vous allez vous installer :

Chaque année au mois de novembre, la municipalité organise un apéritif dînatoire afin de faire connaissance avec les élus et les présidents d'associations.

De ce fait, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie, muni de votre livret de famille ou carte d'identité.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Vous avez la possibilité de signaler votre départ en vacances auprès de la Police Municipale ou la Gendarmerie afin de porter une attention particulière à votre domicile lors des patrouilles.

Vous pouvez trouver un document à remplir sur le site internet de la commune dans les actualités ou
directement au secrétariat de la Mairie.

Le formulaire est à retourner à l'adresse mail suivante : ltohapmpezens@gmail.com

ELAGAGE

Pour chaque riverain, que dit la loi :

Il a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

Qu'ils ne constituent pas un problème de salubrité.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

TRAITEMENT DES DECHETS VERTS

LYCEE EMILIE DE RODAT

Emilie de Rodat

Nos formations

Initiale	Apprentissage & Continue
4ème/3ème Enseignement Agricole	CAP
	BPJEPS
2nd/1er/Terminale SAPAT	ADVF
	AP

Suivez-nous sur :

Facebook, Instagram, TikTok et Youtube

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement…

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, maison de retraite, etc.), déterminer les moyens de transports à développer… Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

LE RECENSEMENT DES HABITANTS DE PEZENS,
sera réalisé en 2024.

Cette enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février.

LE DOYEN DE LA COMMUNE VIENT DE FETER SES 100 ANS

Manuel RODRIGUEZ a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de Villalier.
Quel bonheur d'y arriver ! Et de plus, en parfaite santé.

Il est arrivé à PEZENS en 1973 après avoir travaillé à la mine de Salsigne où il est rentré à l'âge de 15 ans.
Marié à Jeannette LAMARQUE pendant 68 ans, de leur union est né une fille Maguy, qui leur a donné une petite fille Céline et 2 arrières petits-fils Emmanuel et Rémi.
A l'âge de la retraite, avec Jeannette, son épouse, ils ont fait partie de la chorale « Les Chardonnets » et ne manquaient aucun thé dansant du Comité des Fêtes.
Membre actif du club de l'Amitié (section 3ème âge) où il tapait la belote et au cours des repas il poussait aussi la chansonnette.

Bon et heureux anniversaire Manuel ! A PEZENS, on ne vous oublie pas.

CLUB DE L'AMITIE

Ce 1er semestre de l'année 2023 s'achève sur une note plus optimiste que celle de l'année passée et ce malgré la disparition de plusieurs adhérents très appréciés de tous.

Tous les mardi et jeudi après-midi, les amateurs de belote et de scrabble se donnent rendez vous pour des parties acharnées entrecoupées d'une pause-café ou thé, servies par les dames du bureau.

Le jeudi 2 février, dans notre salle du club, un mini loto et un goûter étaient organisés et avaient attiré une trentaine d'adhérents, contents de se retrouver..

Le goûter de Noël prévu initialement en décembre, et en association avec la Municipalité a été reporté au mois de février. Les personnes présentes ont apprécié le spectacle et les chansons du groupe BUGGY and CO ainsi que le goûter qui leur était offert.

Les groupes DOUBLE ACCORD et COCKTAIL EXPRESS ont, le samedi 22 avril dans le foyer municipal André SARDA donné un aperçu de leur talent en interprétant des chansons des années passées,
reprises par un public ravi, venu très nombreux.

Le mercredi 14 juin, un repas champêtre a clôturé cette première partie de la saison à Montolieu au parc de chasse de Fon Rosière.

Après 2 mois de "vacances" les animations du mardi et jeudi reprendront en septembre avec également l'Assemblée Générale du club.

Le grand loto du club aura lieu le samedi 4 novembre à 20h30 au foyer municipal André SARDA.

Le goûter de Noël, quant à lui, devrait être programmé pour le mois de décembre, la date n'étant pas arrêtée pour l'instant.

Mesdames et Messieurs, retraités ou non, le CLUB de L'AMITIÉ est prêt à vous recevoir, rejoignez-nous, le meilleur accueil vous sera réservé.

BCP

Bilan de fin de saison plus que positif, des séances toujours dynamiques et joviales avec en point d'orgue le tournoi interne du 30 juin.

On se retrouve en septembre : une saison particulière puisque nous fêterons les 10 ans du club.

AGAPE *(Association de Gymnastique, d'Activités Physiques et d'Expression*

AGAPE « Association de Gymnastique d'Activité Physique et d'Expression » est inscrite au Journal Officiel depuis 2004. Notre activité principale reste la gymnastique sénior. Nous pouvons organiser :

- des sorties pédestres : le 29 juin sortie récréative avec le parcours du cœur
- des sorties culturelles avec d'autres associations : le 15 juin visite de la forteresse de SALSES et des ORGUES à ILLE SUR TET avec les clubs de VENTENAC et ARAGON
- des ateliers créatifs si les adhérents en ont le souhait.

Depuis le 30 juin l'association est en vacances.

Les cours reprendront le mardi 12 septembre
et jeudi 14 septembre, de 9h 15 à 10h.

Pour les inscriptions ou renseignements s'adresser à Lydia BERDOT 06.98.19.88.06 ou à Marie Neige HOARAU 04.68.24.92.67.

VITAL GYM

Les cours de Vital'gym ont lieu les lundi et jeudi de 18h30 à 19h30 salle du foyer A. Sarda.

Le lundi Fabienne propose des séances de stretching, pilates, renforcement musculaire, fitball.

Le jeudi les cours de Julie sont basés sur le step, cardio, crossfit, abdo-fessiers.

Après cette pause estivale les cours de Vital'gym reprendront à partir de **Jeudi 07 Septembre**.

La cotisation annuelle est de 100€, renseignements et inscriptions sur place, venez essayer librement.

Bel été à toutes et à tous.

Vital' Gym
PEZENS

SOS ANIMAUX

L'association SOS animaux Pezens œuvre depuis maintenant 6 ans pour la protection animale.

Nous recueillons des animaux abandonnés et travaillons avec la fourrière intercommunale de Castelnaudary, et dès que nous le pouvons, nous sortons des chats ou des chiens de leurs boxes pour les placer en famille d'accueil le temps de leur trouver une famille définitive.

Bien entendu tout cela a un coût car il faut mettre tout ce petit monde aux normes sanitaires ; vaccination, identification (obligatoire), vermifuge antiparasitaire, stérilisation s'ils sont en âge et divers soins pour certaines pathologies ou maladies qui peuvent malheureusement subvenir.

C'est pour cela que nous organisons des événements pour récolter des fonds ou des dons.

Nous avons organisé une première collecte dans le magasin Maxizoo au mois d'avril.

Le 24 juin une seconde collecte a eu lieu dans le magasin Tom & Co.

Un premier vide-greniers a eu lieu au mois d'avril et a remporté un vif succès. Un second sera organisé le 24 septembre suivi d'une bourse aux jouets / vide dressing le 05 novembre.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles familles d'accueil car sans elles rien ne serait possible.

LES JOYEUSES FARANDOLES

Le week-end du 2/3 et 4 décembre 2022 s'est déroulé le téléthon en association avec l'USAP. Nous avons pu reverser à l'association la somme de 1620 euros. Merci à toutes et tous pour votre participation.

Pour le passage à l'année 2023 nous étions une centaine de personnes réunie au foyer. L'année a débuté dans la joie et la bonne humeur. Merci au boucher de Pezens et également au pâtissier Alexis.

Dans le mois de mars notre soirée moules/frites a réunie environ 70 convives encore un succès ! merci à la poissonnerie BANQUET de Carcassonne.

Le 17 Juin les enfants ont dansé devant un public fait de leurs parents et amis.

Le 18 Juin nous avons organisé un vide-greniers et afin de clôturer cette saison sportive Coralie nous a présenté un spectacle où les adhérentes de plusieurs clubs et associations ont réalisées des démos de différentes danses.

La reprise des cours sera le 11/09 pour les adultes et le 13/09 pour les enfants.

Le bureau des farandoles vous souhaite un très bel été
bonne vacances à tous.

LES AMIS DU PATRIMOINE

ACTIVITES REALISEES :

le 15 janvier 2023 : assemblée générale

- bilan moral et financier pour 2022
- renouvellement du bureau
- prévision d'activités pour 2023
- partage de la galette des rois et du verre de l'amitié.

le 23 mars 2023 : visite des archives départementales et du château de Villegly

Les membres de l'association ont visité tout d'abord les archives départementales. Le bâtiment et les services ont été présentés au groupe par Madame VAISSIERES, médiatrice du patrimoine. Cette guide passionnante a permis la découverte de l'architecture du lieu, de son organisation et des métiers des professionnels qui travaillent à la conservation et à la communication des archives au public. Les participants ont été impressionnés par la masse des documents et aussi par la restauration en direct d'un ancien compoix.

Ensuite, le groupe s'est dirigé vers le château de Villegly où les conseillers du canton à l'initiative de cette invitation ont exposé les compétences du Département et ont répondu aux questions lors d'un échange instructif.

Le déjeuner a été pris dans la magnifique salle voûtée en pierres où les produits locaux ont pu être dégustés.

L'après-midi s'est terminée en compagnie du responsable du protocole par la visite guidée du château, avec notamment ses salons, son mobilier, sa verrière et son parc remarquable.

Au final, une belle journée sous le signe de la culture et du plaisir d'être ensemble.

le 10 avril 2023 : messe du lundi de Pâques à la chapelle Sainte-Madeleine

LES AMIS DU PATRIMOINE

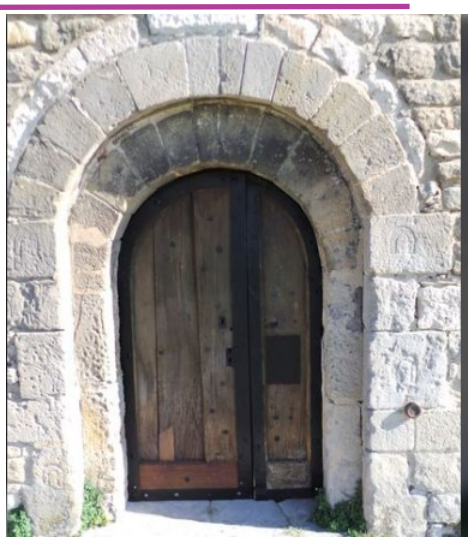

• sauvegarde du patrimoine pezénois :

❖ Monsieur NABIAS, menuisier à Pezens, a récemment restauré la porte de la chapelle, grâce à un don d'une ancienne pezénoise à l'association les Amis du Patrimoine Pezénois.
Cette porte historique était fortement dégradée et grâce à l'assiduité de l'association, à ce don et au travail de notre menuisier local, elle a pu être sauvée.

La chapelle nécessite en outre une restauration et des travaux de drainage afin de la préserver des remontées d'eau.

Ce début juin, Madame GRAVES a fait le don d'un guéridon ancien en remerciement à Sainte Madeleine pour son rétablissement suite à un grave accident dont elle a été victime.

Monsieur BELLET a décoré la chapelle avec des statuettes religieuses et veille à la décoration du site lors des ouverture au public,

❖ L'association a contacté des maîtres verriers afin de restaurer les vitraux de notre église. Des devis ont été reçus et seront soumis à l'administration communale afin de déterminer les priorités, notamment la réparation d'un vitrail historique qui risque de tomber suite à son état de dégradation avancée.

❖ Source de FONTGRANDE
Le site de Fontgrande est à l'abandon.
C'était autrefois un lieu bien aménagé, apprécié par les pezénois et autres, pour les pique-nique, la pêche, la randonnée,...
Les techniciens de Carcassonne Agglo ont mis en place un panneau au parking du départ du sentier, ont balisé le circuit, et le circuit de randonnée a été classé en itinéraire de randonnée.
Une réhabilitation du site serait souhaitable, l'association envisage une rencontre avec la mairie afin de trouver une solution.

❖ PREVISIONS D'ACTIVITES :

le lundi 24 juillet : messe à la chapelle Sainte-Madeleine

les 16 et 17 septembre 2023 : Journées Européennes du Patrimoine

- le 16 septembre : concert en la chapelle
- le 17 septembre : journée portes ouvertes de la chapelle

le 1er octobre 2023 : sortie du patrimoine
Le Château de QUERIBUS, le village et le moulin de CUCUGNAN – en autobus.

CLUB INFORMATIQUE PEZENOIS 13 avenue de l'Europe au 1er étage

Toujours volontaires, assidus, ravis de se retrouver tous les mardis pour acquérir de nouvelles connaissances en informatique, nous progressons.

Si notre formatrice Véro est toujours là pour répondre à nos attentes, en plus, au cours de ce premier semestre, elle a eu l'idée de nous faire réaliser une plaquette sur le Musée de Pezens.

Auparavant, nous nous sommes rendus sur place à la rencontre de M. Pierre POUCHELON, membre fondateur « les amis du patrimoine » qui nous a présenté et fait visiter ce musée inauguré en 1989 dans l'ancienne mairie au- dessus de la porte principale du village médiéval. Sur 2 étages, une riche exposition d'objets de la vie quotidienne, d'outils de divers métiers d'antan plus des collections diverses ….proviennent des dons des Pezenois et de la municipalité.
A la suite, en cours, les photos prises ont été sélectionnées, retouchées, classées pour un montage d'un album et d'une vidéo.

Une révision du traitement de texte WORD s'est imposée : création des colonnes, insertion d'images, de formes, ajouts de textes sur photos, de titres, d'effets….et nous serons prêts à finaliser cette plaquette à la rentrée début octobre.

Pour des renseignements ou inscriptions s'adresser à
Véronique MAS au 06 11 02 56 19 ou Marie-José DOURNES au 04 68 24 96 88

LES ANCIENS COMBATTANTS

L'association des anciens combattants et victimes de guerre de PEZENS vise à regrouper les combattants, victimes de guerre et sympathisants en vue de coordonner leur participation à l'organisation des cérémonies mémorielles combattantes. Elle s'attache à maintenir vivace la mémoire de ceux et celles qui sont tombés pour la France ainsi que ceux qui ont consacré une partie de leur vie à la défense de la paix et des intérêts nationaux que ce soit sur le territoire national ou à l'étranger. L'association accueille toute personne ayant à cœur la défense de ces valeurs : anciens militaires, civils, policiers, douaniers, sécurité civile…

Affiliée à la Fédération Audoise André MAGINOT, elle défend également les intérêts moraux et matériels de ses adhérents.
Forte d'une centaine de membres, elle est activement représentée et impliquée dans l'organisation des cérémonies de la mémoire au sein de la commune de PEZENS.

En début d'année elle a entièrement renouvelé son bureau lors de son assemblée générale. Il est désormais composé de M. Fréderic DUFOUR, président M. BOUQUET trésorier et de M. COUTERIE, secrétaire général.

L'association a participé à l'organisation des cérémonies du 08 mai et du 14 juillet ainsi que sa journée festive qui se tiendra le 26 aout au lycée Emilie RODAT à PEZENS et à l'occasion de laquelle se réuniront l'ensemble de ses adhérents.

RETR'OPEL CLUB

Le Retr'Opel Club du Sud est une association qui réunit les amateurs d'Opel anciennes et qui depuis le 27 Décembre 2022, a 20 ans d'existence.

Notre but est de faire en sorte que les passionnés de ce type de véhicules puissent se rencontrer, échanger mais aussi, leur venir en aide lorsque ceux-ci restaurent et améliorent leurs autos.

Nous organisons des évènements comme des expositions de véhicules anciens multi-marques et des balades, nous participons également aux mêmes types de sorties organisées par d'autres clubs, régionaux ou nationaux, et même à des salons comme le Motor Passion d'Avignon et des journées sportives comme du circuit ou des Montées Historiques (Course de côte pour des voitures anciennes).

Afin de fêter les 20 ans du Club, nous organisons le week-end du 5 et 6 Août prochain la 20ème édition de notre sortie annuelle, l'Opelaïade à PEZENS.

Et le Dimanche 13 Août, lors de la Foire Artisanale du village de Fanjeaux, nous organisons durant celle-ci pour la 6ème édition, un Rassemblement de véhicules multi-marques qui réunis chaque année entre 60 et 80 véhicules autour de la salle polyvalente.

Nous organisons également depuis Octobre 2021, un rassemblement de véhicules multi-marques anciens, sportifs prestiges et Youngtimers dans le village de Bram, sur le parking du Garage Renault Bram Automobiles.

Laurent Fusi,
Président du Retr'Opel Club du Sud

RETR'OPEL CLUB

ART ET COULEUR PEZENS

Bonjour à toutes et tous,

Comme de nombreuses associations, Art et Couleur Pezens a souffert de la période covid et des restrictions. C'est donc avec un grand plaisir et énorme succès que l'exposition 2023 a eu lieu, les 25 et 26 mars 2023. Un très grand nombre de visiteurs s'est déplacé pour admirer dans une ambiance chaleureuse, toutes les œuvres exposées. En photo, le vernissage qui a rassemblé 90 personnes, en présence de Philippe Fau, notre Maire et Valérie Garcia, 1ere adjointe.

Nous avons créé une page Facebook pour l'association Art et couleur Pezens :
https://www.facebook.com/art.et.couleur.pezens

Les cours se poursuivent chaque semaine avec Muryel Dayde, notre professeur, pour le bonheur de tous les élèves. Nous étudions les fondamentaux du dessin en atelier et en extérieur, dès que le temps le permet. En atelier peinture, les cours en petits groupes, permettent un accompagnement de chacun dans ses projets et choix personnels, avec approfondissement des techniques et de précieux conseils. Du matériel est mis à disposition et permet notamment aux nouveaux adhérents de venir « essayer ». Les stages proposés durant les vacances scolaires offrent la possibilité d'explorer différents médiums, de découvrir de nouvelles techniques ou d'affiner des compétences.

Pour rappel les ateliers ont donc lieu les :

Mercredi : **10h30/12h30 Dessin,**
14h/16h Peinture,
16h30/18h30 Peinture

Jeudi : **14h/16h Peinture**

Possibilité de l'ouverture d'un atelier supplémentaire **le jeudi 10h30/12h30** soit pour la technique d'huile à la cire froide soit la linogravure soit la xylogravure (gravure sur bois).

Vous êtes tous les bienvenus, débutants ou confirmés.
Pour tout renseignement s'adresser à Muryel DAYDE par mail à : vaccaropeinture@orange.fr ou dayde-muryel@orange.fr

Artistement

Caroline BERTHOU, Secrétaire, 06 14 56 63 83 - Jean Philipe NABIAS Président, 06 74 59 60 79

U.S.A.P

La saison est terminée pour les équipiers seniors de l'Usapezens.

Les seniors 1 descendent pour la 2eme saison consécutive et retrouveront la départementale la saison prochaine.

Pour les réservistes, malheureusement, ils échoueront de peu pour une montée en départementale 2.

Les Présidents et les dirigeants sont déjà à pied d'œuvre, et façonnent le nouveau visage de l'Usapezens. L'organigramme du club va changer.

Un nouvel entraîneur pour l'équipe 1 en la personne de Laurent SOLLE, ex-entraîneur des U17 du GFC vainqueur de la Coupe Loubatière cette saison encore. Certains de ses "minots" seront le nouveau visage de l'Usapezens 2023 2024, autour des jeunes pézénois déjà en place. Des recrues viendront enrichir ce groupe.

Félicitations à l'équipe féminine qui signe un doublé (coupe et championnat) pour la 2ème année consécutive. Bravo les filles !!!!!!

La reprise des entraînements : 31 juillet 2023

Vive l'Usapezens

Vive les rouges et noirs

COMITE DES FETES

Après de nombreuses années à la tête du Comité Des Fêtes, Mamie Jo a passé le flambeau et a laissé place à un nouveau bureau. Merci à elle pour son investissement et pour ce qu'elle a apporté à l'association.

Présidente d'honneur : Josette CARLOTTI
Co-présidents : Lucie RIBES et Rémy ALEGRI
Trésorière et Vice-trésorière : Amandine NOVELLO et Valérie GARCIA
Secrétaire et Vice-secrétaire : Léa RIBES et Shana FAUSSIE

_____

Les membres du comité remercient les habitants du village d'avoir partagé avec eux un moment de convivialité pour fêter la musique sur la place du 14 juillet, le vendredi 23 juin 2023.

Et comme chaque année depuis 1956, ils vous donnent rendez-vous pour une nouvelle édition de la « Fête Locale »

du VENDREDI 21 au
DIMANCHE 23 JUILLET 2023

Le traditionnel tour de table aura lieu les 11 -12 -13 et 23 juillet 2023

PROGRAMMATION :

Vendredi 21 juillet 2023 : Les Frères Rayz
Samedi 22 juillet 2023 : DJ Stay Chris
Dimanche 23 juillet 2023 : DJ No Name

Le repas animé aura lieu le vendredi 21 juillet ; Un tournoi de pétanque est prévu le samedi 22 juillet.

Les modalités d'inscription au repas et au tournoi de pétanque vous seront communiquées ultérieurement.

Nous sommes activement à la recherche de bénévoles de tous âges (majeurs) volontaires et motivés, pour continuer à faire vivre l'association !

Pezenement

Contact : Facebook : Comité des Fêtes de Pezens ; Instagram : comitédesfetesdepezens

JUILLET—AOUT—SEPTEMBRE 2023

13.07 **CEREMONIE DU 14 JUILLET AU FOYER André SARDA**
à 18h45 organisée par la Municipalité

du 21 au 23.07 **FETE LOCALE AU PRE COMMUNAL**
organisée par le Comité des Fêtes

du 21 au 23.07 **CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES**
organisé par le Centre Equestre du Cabardès

les 05 et 06.08 **20ÈME ÉDITION DE L'OPELAÏADE** à PEZENS
organisé par l'association **RETR'OPEL au foyer André SARDA**

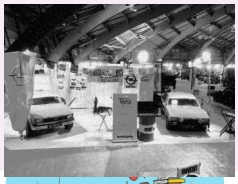

27.08 **VIDE-GRENIERS AU PRE COMMUNAL** organisé par l'USAP

02.09 **FORUM DES ASSOCIATIONS AU FOYER MUNICIPAL André SARDA**

10.09 **VIDE-GRENIERS AU PRE COMMUNAL** organisé par TEVAKA

10.09 **PUCES COUTURIERES AU FOYER André SARDA**
organisées par TOUS AVEC LOUKA

17.09 **VIDE-GRENIERS AU PRE COMMUNAL** organisé par
LE LIONS CLUB

24.09 **VIDE-GRENIERS AU PRE COMMUNAL** organisé par SOS ANIMAUX

24.09 **CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES**
organisé par le Centre Equestre du Cabardès

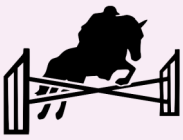

01.10 **VIDE-DRESSING AU FOYER André SARDA** organisé
par LES JOYEUSES FARANDOLES